



EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES A BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS (OCABSA) – VISA AMF DU 13 NOVEMBRE 2014 N° 14-957

PRESENTATION DU NOUVEAU CALENDRIER D'OPERATION

La société MECELEC a annoncé une opération d'émission d'Obligations Convertibles à Bons de Souscriptions d'Actions (OCABSA) pour un montant maximum de 15.000.000 €, susceptible d'être porté à 17.250.000 € avec maintien du Droit de Souscription (DPS) des actionnaires.

Un prospectus présentant l'opération a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 13 novembre 2014 sous le numéro 14-597.

Suite à l'annonce du décalage du calendrier de l'opération pour des raisons techniques parue dans un communiqué en date du 18 novembre 2014, le Conseil d'Administration de la société MECELEC précise ci-après le nouveau calendrier revisité :

13/11/2014 Visa de l'AMF sur le prospectus Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales caractéristiques de l'émission et les modalités de mise à disposition du Prospectus.

19/11/2014 Diffusion par NYSE EURONEXT PARIS de l'avis d'émission

24/11/2014 [avant Bourse] Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur NYSE EURONEXT PARIS.

08/12/2014 Ouverture de la date d'autorisation de clôture anticipée

11/12/2014 Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription.

11/12/2014 Validation / abandon de la clause d'extension / Diffusion d'un communiqué de presse par la Société annonçant le résultat des souscriptions et l'ouverture d'un délai de rétractation de 48 heures si l'émission était inférieure à 75% du montant de 15 M€ annoncés. La rétractation pourra être faite soit par email adressé à Monsieur Michel Pierre DELOCHE (mp.delocche@mecelec.fr), soit par lettre simple adressée à la Société, à l'attention de Monsieur Michel Pierre Deloche, le cachet de la poste faisant foi.

15/12/2014 Avant 17 heures, clôture du délai de rétractation auprès de CM-CIC Sécurities

16/12/2014 Diffusion par NYSE EURONEXT PARIS de l'avis d'admission des OCABSA et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.

17/12/2014 Émission, Règlement et livraison des OCA - Émission et livraison des BSA. Admission des OCA et des BSA aux négociations sur NYSE EURONEXT PARIS.

La date effective de détachement du DPS est arrêtée au 24/11/2014 [avant Bourse]

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de MECELEC, 07300 MAUVES, sur le site Internet de la Société (www.mecelec.fr) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) :

La société attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du document de référence et à la rubrique 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la réputation, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, ainsi que le prix de marché des OCA, des BSA, et des actions de la Société.

PRESENTATION DU NOUVEAU CALENDRIER DES TITRES OFFERTS

Les autres caractéristiques de dates et délais sont précisées ci-après :

11/12/2014 A la clôture de la séance de bourse les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs ;

17/12/2014 date d'émission et de jouissance des OCA ;

Du 17/12/2014 au 11/12/2019 date de convertibilité des OCA en actions ;

Du 17/12/2014 au 11/12/2019 date d'exercice des BSA en actions. Les BSA non exercés au plus tard le 11/12/2019 deviendront caducs ;

17/12/2016 amortissement anticipé possible selon conditions, sous réserve d'un préavis de 40 jours, soit au plus tôt le 08/11/2016 ;

17/12/2016 au plus tôt, date d'autorisation du remboursement intégral, après paiement du deuxième coupon ;

17/12/2019 amortissement (remboursement) normal des OCA ;

A l'exception de ces dates, les autres caractéristiques des titres offerts, tant des OCA que des BSA, sont inchangés, et sont décrits dans le prospectus d'opération visé par l'Autorité des marchés financiers le 13 novembre 2014 sous le numéro 14-597.

Le Conseil d'administration

A PROPOS DE MECELEC :

Créée en 1934, MECELEC était à l'origine un spécialiste de l'équipement de réseaux électriques. A la fin des années 50, la société a choisi le polyester pour la fabrication de matériels de raccordement électriques, jusque-là en métal.

MECELEC est aujourd'hui un industriel spécialiste des matériaux composites et des plastiques dont l'activité se déploie sur deux segments de marché :

- *INDUSTRIE - MECELEC a développé de fortes compétences techniques et industrielles dans la transformation des composites thermodurcissables et dans l'injection des thermoplastiques. Cette activité a été renforcée par la création du site de St Agrève (1984), l'acquisition de l'activité NOBEL COMPOSITES (2003), puis par celles de SADAC (2011) et de SOTIRA 73 (2012), et plus récemment celle de BESACIER (2014), spécialiste du découpage métallique fin et de l'emboutissage profond.*
- *RESEAUX - MECELEC est un des rares acteurs du marché à offrir une gamme complète d'équipements de raccordement entre des réseaux publics (électrique, télécoms, gaz et eau) et leurs clients.*

MECELEC a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 43,6 M€ (2013) et compte environ 310 salariés. Son implantation principale est en région Rhône Alpes : Mauves et Saint-Agrève (Ardèche), Saint-Etienne de Saint-Geoirs (Isère), Corbas (Rhône) et Chambéry (Savoie); elle possède un établissement en Roumanie à Cluj-Napoca.

La société est cotée sur l'Euronext Paris compartiment C. Code ISIN : FR0000061244 – MCLC.

CONTACTS :

ACTUS LYON : Amalia NAVEIRA / Relations analystes/investisseurs 04 72 18 04 92 anaveira@actus.fr

MECELEC : Michel-Pierre DELOCHE / Président Directeur Général 04 78 95 98 22 mp.deloche@mecelec.fr